

Arrêté portant modification de l'arrêté de nomination des membres du Conseil des hôpitaux

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel,

vu la loi sur l'Etablissement hospitalier multisite cantonal (LEHM), du 30 novembre 2004;

vu l'arrêté de nomination des membres du Conseil des hôpitaux, du 13 décembre 2006;

sur la proposition du conseiller d'Etat, chef du Département de la santé et des affaires sociales,

arrête:

Article premier Monsieur Roland Haering est nommé membre du Conseil des hôpitaux, pour la période législative 2006 – 2009, en remplacement de Monsieur Walter Gusmini.

Art. 2 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera publié dans la Feuille officielle.

Neuchâtel, le 10 janvier 2007

Au nom du Conseil d'Etat:

La présidente,
S. PERRINJAQUET

Le chancelier,
J.-M. REBER